

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 12 MAI 2023

Présents : Evelyne PRÉLE, Didier LACROIX, Anthony RAILLARD,
Clément FUGIER, Valérie MOREL, Louis BESACIER, Juliette SABLIER,
Jacqueline THÉRY,
Absents : Claude MUNCH, Nadège CUMINATTO

Approbation à l'unanimité du PV du 31 mars 2023

Avant de commencer la réunion, les membres du Conseil sont allés visiter la maison Dessaux, récemment acquise par la municipalité.

En préambule au conseil, un tour de table est fait sur cette visite. Il en ressort quasi unanimement qu'il s'agit d'une agréable surprise car la maison est saine malgré le fait d'être inhabitée depuis des dizaines d'années. Les pièces sont vastes et il y a beaucoup de potentiel.

Les avis sont partagés quant à son avenir.

Une estimation va être faite ainsi que pour la cure.

Vote des subventions :

La maison d'à côté (maison des aidants) : 150€

L'entraide : 50€

ADMR : 150€

Ecole Saint Charles : 527€

MFR Lamure : 50€

Découverte en Pays de Tarare : 125€

Centre de loisirs Valsonne : 1846€

Comité des Fêtes : 2600€

Saint Appolin'air : 1700€

Convention avec le Département pour la réfection de la RD 54,

Les travaux de réfection de la voirie avec l'installation de nouveaux ralentisseurs, vont commencer début juin.

Une convention va être signée pour l'aménagement du centre bourg, avec le Département. Celui-ci verse une somme de 27007€ avec un reste à charge pour la commune de 2256€

Accord pour la signature de cette convention.

Responsabilité de la gestion des finances publiques. Comptes 623 et 625 : précision des dépenses affectées à ces comptes.

Divers :

Une campagne de dératisation a lieu aux abords des poubelles

Une campagne de stérilisation des chats errants se fera courant juin. Les habitants seront informés afin de surveiller leurs chats

Prochain conseil le 7 juillet